

Les cours de Zumba



Les maisons de quartier proposent un cours de Zumba chaque vendredi soir.

Les horaires :

Les vendredis, hors vacances scolaires, de 19 heures à 20 heures à la Maison de la Challe.

Infos pratiques

- Inscription à l'accueil de la Maison de la Challe, (rue du commerce)
- Certificat médical obligatoire,
- Tarifs : 40 € pour les Éragniens et 80 € pour les hors commune.

Liens utiles

[Maison de la Challe](#)

Contact

01 34 48 51 89